



COMMUNE DE MESSERY

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2026 A 19 H.**

**TABLEAU DES DELIBERATIONS**

NUMERO	OBJET DE LA DELIBERATION	DECISION
1	<b>Salle communale multifonctions aux Semiss – projets d’avenants</b>	<b>Approuve</b> les huit avenants proposés et autorise M. le Maire à les signer.
2	<b>Renonciation à l’application des pénalités de retard – Marché travaux de construction de la Salle des Fêtes des SEMISS</b>	<b>Décide de renoncer</b> aux pénalités de retard pour l’ensemble des entreprises énumérées ci-dessus à <u>l’exception des entreprises suivantes</u> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Entreprise DEVILLE SA (lot 12 – serrurerie-métallerie)</li><li>- Entreprise FAVRAT (lot 3 - charpente)</li><li>- Entreprise BOUJON PLAQUISTE (lot 7 – plâtrerie)</li><li>- Entreprise VERGORI (lot 6 – menuiserie intérieure).</li></ul>
3	<b>Projet de convention Commune/ORANGE pour enfouissement des réseaux de communication électroniques rue du Borgé</b>	<b>Approuve la convention</b> avec l’entreprise ORANGE pour la fourniture de matériel de télécom et la dépose des installations aériennes dans le cadre de l’opération d’enfouissement de réseaux de télécommunication rue du Borgé.



Le Maire

Serge BEL